Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Manifeste-petition-pour-la

1er avril 2003

Manifeste/pétition pour la libération du Professeur Youri Bandajevsky et la liberté de la recherche

Le professeur Youri Bandajevsky est en prison depuis juin 2001. Médecin et anatomo-pathologiste il est nommé en 1990 recteur de l'Institut Gomel en Biélorussie, zone très touchée par les retombées de Tchernobyl. Il étudie, avec sa femme pédiatre et cardiologue, les effets du Césium 137 sur les enfants : maladies cardiovasculaires, cataractes, vieillissement précoce... Il découvre une relation quantifiable entre la dose de radioactivité mesurée dans l'organisme et la gravité des symptômes. En 1999, il rend publics ses résultats, au moment où beaucoup ont intérêt à tourner la page de Tchernobyl et veulent réhabiliter les territoires encore contaminés. En tant qu'expert, il est amené à critiquer l'usage, par les autorités, des fonds internationaux destinés aux suites de cette catastrophe. C'est peu après qu'il est arrêté, dans le cadre d'un décret 'antiterroriste'.

Il est alors accusé sans preuve d'avoir reçu des pots-de-vin pour l'admission d'étudiants dans son Institut. Au terme d'un procès devant un Tribunal militaire, où les observateurs ont dénoncé de nombreuses irrégularités et où son principal accusateur s'est rétracté, -affirmant qu'il avait agi sous la contrainte-, Youri Bandajevsky a été condamné à 8 ans de prison à régime sévère. Amnesty International l'a adopté comme prisonnier d'opinion.

Mais nous pensons que les droits de la défense n'ont pas été les seuls à être bafoués. Au-delà de l'opinion de chacun sur le nucléaire, ce qui se joue dans cette affaire, c'est **le droit à la vérité**, le droit de la chercher et de la dire pour le scientifique, le droit de la connaître pour les populations, sans y être entravés par des considérations politiques et/ou des intérêts économiques.

L'indépendance de toute recherche au service de l'Humanité est un principe aussi fondamental que l'indépendance de la Justice. L'incarcération de Y. Bandajevsky bafoue ces deux principes.

C'est pourquoi nous, signataires, demandons la libération du professeur Bandajevsky afin qu'il puisse poursuivre, hors de toute contrainte, ses travaux au sein de son institut.

Nom

Adresse

Signature

Comment agir ?

Nous proposons à tous citoyens, chercheurs, universitaires qui se veulent garants de ces principes :

- de signer ce manifeste pour la liberté de la recherche et la libération de Bandajevsky,

- mais aussi de contribuer à élever Y. Bandajevsky au rang de « citoyen d'honneur » de leur ville, comme l'ont déjà fait Paris et Clermont-Ferrand,

- ou de le faire nommer Docteur honoris causa dans leurs universités.

Nous comptons faire paraître ce Manifeste dans la presse et le faire parvenir aux autorités biélorusses.

Merci de renvoyer la pétition à : Comité Bandajevsky, 1 Chemin Guilbaud 38 100 Grenoble

Pour plus d'information sur l'affaire Bandajevsky : www.comite-bandajevsky.org